

DELIBERATION CONSEIL MUNICIPAL

Séance du vendredi 20 mars 2026 19:30

En exercice : 33
Présents : 33
Excusés : 0
Absents : 0

Date de la convocation :
16/03/2026

Président de séance :
Jean-Louis ROY

Secrétaire de séance :
Laurent BALDOVINI

N° interne de l'acte :
D06_03_2026

vendredi 20 mars 2026, le Conseil Municipal de Mairie de Sèvremont s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à Salle les Lavandières - La Pommeraie-sur-Sèvre.

Membres présents :

Laurent BALDOVINI, Blandine BEUPERIN, Alexandra BITEAU, Mélanie CHARPENTREAU, Yannick CLERCQ, Albert CORNUAU, Béatrice COULON, Oriane COUTAND, Laurent DESNOUHES, Emilie DURAND, Laurent GABORIT, Bernard GUILLOTEAU, Nadège HOEPPE, Stéphanie JEUNOT, Flavie LIAIGRE, Pédro MARTINEAU, Frédéric MOUSSET, Anne-Marie PAILLAT, Johann PASQUEREAU, Florian PELATAN, Marie-Christine PROUST, Hervé PUAU, Simon RAMPILLON, Charlène RANTIERE, Sylvie RAUTURIER TEILLET, Julie RIBARDIERE, Christian RIGAUDEAU, Raphaël ROTURIER, Jean-Louis ROY, Alain SCHMUTZ, Nicolas STEENO, Sandrine VIGNIAL, Adeline YVAI-NURDIN

Membres excusés et représentés par pouvoir :

Membres excusés

Membres Absents :

Détermination du nombre des adjoints

Monsieur le Maire indique que selon l'article L 2122-2 du CGCT, le Conseil Municipal détermine le nombre d'adjoints au maire sans que celui-ci puisse excéder 30% de l'effectif du Conseil Municipal.

Considérant que l'effectif légal du Conseil Municipal de Sèvremont étant de 33, le nombre des adjoints au maire ne peut dépasser 9.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de fixer à 8 le nombre d'adjoints.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à la majorité des présents et représentés approuve cette proposition.

Vote : Adoptée à la majorité
Pour : 32 ; Contre : 1 ; Abstention : 0

Pour : 32 voix
Contre : 1 voix
Abstentions : 0 voix

Certifié exécutoire :
Transmis au contrôle de légalité le :
Publié le :

Ainsi délibéré les jours, mois et an que
dessus et le présent extrait certifié conforme
au registre.

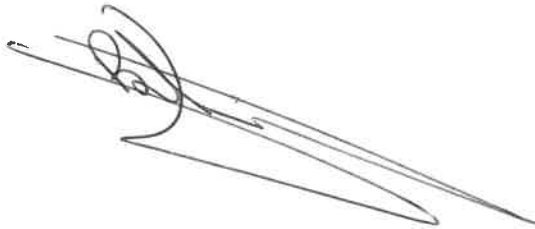
Pour extrait certifié conforme

Fait à Sèvremont

Le Maire Jean-Louis ROY

Le Secrétaire de séance,

Laurent BALDOVINI



Certifié exécutoire :
Transmis au contrôle de légalité le :
Publié le : 24/03/2026